# **ASSOCIATION**

**TRAVERSE** 

Le découverir en découverant le monde"



#### **PRÉAMBULE**

Actuellement, le vivre ensemble est plus que jamais mis à mal et compromis de toutes parts. Précarité sociale et culturelle, identités en souffrance et climat d'insécurité font le lit des idéologies les plus extrêmes. Le repli sur soi dans ce cadre est une solution facile, qui plus est encouragée par une société de consommation qui fait valoir le désir immédiat comme but ultime et exacerbe les individualités, et ce particulièrement chez les plus fragiles. Le public visé par l'association TRAVERSE en fait partie : Des adolescents ou jeunes adultes en pleine construction identitaire mais en manque de modèles sur lesquels s'appuyer parfois pris en étau entre deux cultures et de surcroît en proie à une grande détresse psychologique liée à des passés traumatiques. Le recours à des idéologies proposant une identité « prête à porter » n'est alors pas loin, ou encore d'une identité « contre » ou par défaut (contre le modèle républicain, contre la culture d'origine...). De toute évidence, des modèles nouveaux sont à réinventer.

Le projet de TRAVERSE s'inscrit dans cette démarche qui veut qu'au travers de la rencontre avec la différence, et par ce biais de l'éclatement des repères toxiques préétablis, une nouvelle version de soi puisse émerger plus authentique et plus profonde. Mon Directeur de recherche de DEA d'ethnopsychiatrie, M. Tobie Nathan m'a dit un jour « Avant de chercher à aller étudier les autres, vois déjà d'où tu viens et d'où tu parles, les mots, les êtres et les objets qui t'ont fabriquée ». Se connaître soi-même est un préalable essentiel à la connaissance de l'autre sur lequel on a tendance à projeter notre monde interne, fantasmes et représentations sans le savoir. Et c'est souvent lors de la vraie rencontre avec cet étranger si différent sur lequel on ne peut plus rien projeter que l'on finit par se découvrir soi-même. Ses limites, ses forces aussi. Se connaître vraiment dans un contexte où nos automatismes, nos habitudes d'agir, de penser et de parler ne servent plus à rien, avec à la clé la possibilité de se reconnecter à ce qui



fait notre essence même, hors des conditionnements qui nous ont formatés. C'est ainsi que rencontre avec soi et rencontre avec l'autre, construction de son identité et d'un vivre-ensemble, basé sur le respect et la tolérance des différences deviennent possible.

Je connais bien Sophie. Qui de mieux que Sophie Marquestaut, qui a expérimenté dans son âme et dans sa chair les bénéfices, mais également les difficultés que représente ce type de démarche personnelle, la perte des repères et la confrontation avec soi-même et l'autre qu'elle suppose et qui, suite à un riche parcours de vie a décidé de reprendre ses études et d'aller au bout de son rêve pouvait mieux porter un tel projet dont le fondement s'articule autour du mot TRAVERSE : entre deux mondes, de soi à l'autre et entre deux versions de soi dont l'une reste à inventer, à rêver, à construire...

#### **Marion MARI-BOUZID**

Psychologue clinicienne, détentrice d'un DEA d'ethnopsychiatrie, psychothérapeute, Instructrice de pleine conscience, Auteure d'ouvrages de psychologie (*Les enfants de la psychanalyse*, Mon Petit Editeur, 2012 – *Les Pouvoirs de la Tolérance*, Odile Jacob, 2015, *Champion Mode d'emploi*, co-écrit avec Saïd Bouzid, L'Harmattan, 2018)





### **SOMMAIRE**

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE	6
I. OBJET:	6
II. PUBLIC:	6
III. ACTIONS MENÉES :	7
1) Les chantiers solidaires « ici et ailleurs » :	7
2) L'accompagnement des projets individuels :	8
3) Les séjours de distanciation :	9
HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION	10
I. CRÉATION DE L'ASSOCIATION :	10
II. LES MEMBRES DU BUREAU	12
1) Présidente : Mme MARQUESTAUT Sophie	12
2) Trésorier : PIQUEMAL Christophe	14
3) Secrétaire : MARQUESTAUT Caroline	15
VALEURS ASSOCIATIVES	16
I. LE « VIVRE ENSEMBLE » ET LA SOLIDARITÉ :	16
II. CONSTRUCTUCTION IDENTITAIRE ET ADOLESCENCE :	19
DISPOSITIFS	22
I. LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT :	22
1) Présentation :	22
2) Public :	22
3) Formation à l'interculturalité :	23
4) Projets :	23
a) Chantiers solidaires à l'étranger :	23
b) Chantiers immersifs en Ariège :	24
c) Projets individualisés :	25



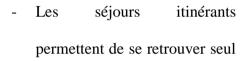
II. LES SÉJOURS DE DISTANCIATION :	26
1) Présentation :	26
2) Public :	26
3) Bref historique des « séjours de rupture » en France :	28
4) Cadre législatif encadrant les « séjours de rupture » :	30
5) Spécificité des séjours de distanciation de TRAVERSE :	32
a) Abandon du terme « rupture » :	32
b) Accompagnement au retour d'expérience :	33
c) Dimension thérapeutique :	34
6) Supports éducatifs :	34
7) L'organisation du séjour :	35
CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ACTIONS 2019-2021	38
BUDGETS SYNTHÉTIQUES PRÉVISIONNELS	39



# PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

#### I. OBJET:

Cette association a pour objet d'accompagner des adolescents et jeunes adultes à mieux se connaître par le biais de séjours itinérants et/ou de chantiers solidaires à l'étranger.





face à soi-même, d'éprouver ses propres limites et de découvrir des ressources parfois insoupçonnées.

Les chantiers solidaires, par la rencontre interculturelle et le « vivre ensemble »
 qu'ils supposent, vont favoriser la tolérance, l'acceptation de la différence et une nouvelle image de soi reflétée par le regard de l'autre.

#### II. PUBLIC:

L'association TRAVERSE souhaite permettre aux adolescents et jeunes adultes qui le désirent de bénéficier d'un temps de césure pendant leur scolarité ou avant d'entrer dans la vie active. Un temps pour soi, pour apprendre à mieux se connaître, pour se découvrir autrement, pour se réparer aussi parfois. TRAVERSE tient à ce que les séjours soient accessibles à tous et notamment aux adolescents en grandes difficultés.



#### III. ACTIONS MENÉES:

#### 1) Les chantiers solidaires « ici et ailleurs » :

Essentiellement à destination des mineurs, les chantiers solidaires offrent une première expérience du voyage et de l'interculturalité. Ils permettent d'aller à la rencontre d'une culture différente de la sienne en apportant un soutien concret et en s'impliquant dans le développement local d'un village. Logé dans des familles ou dans une maison à plusieurs, ils favorisent une immersion en douceur. Ils s'adressent soit à de petits groupes déjà constitués et porteurs d'un projet spécifique soit à des individus qui s'inscrivent sur un projet déjà existant.



Étant donné que la question de l'altérité ne se pose pas qu'à l'étranger, l'association envisage de proposer des chantiers solidaires localement, à destination des mineurs non accompagnés. Faute de moyens, leur accompagnement est souvent réduit au quotidien et aux démarches

administratives. Les chantiers immersifs permettraient d'accompagner ces jeunes dans leur rencontre avec cet ailleurs idéalisé en leur offrant le moyen de partager des temps privilégiés avec des familles françaises. L'occasion, également, de mieux comprendre les codes culturels et valeurs républicaines dans le cadre d'un échange réciproque.

Les chantiers sont précédés d'un temps de formation à l'interculturalité qui a pour objectif de préparer, de façon ludique, la rencontre et de réfléchir à des thématiques liées à la différence. Le financement est à la charge du groupe. Un accompagnement à la recherche de



financement peut être mis en place par TRAVERSE. Le groupe est encadré pendant le séjour par une équipe de professionnels (animateurs diplômés).

#### 2) L'accompagnement des projets individuels :

Il s'adresse aux jeunes majeurs (âgés de 18 à 25 ans) qui auraient un projet de séjour itinérant en solitaire et qui souhaiteraient bénéficier de l'expertise de TRAVERSE et du réseau de partenaires.



TRAVERSE offre un accompagnement à la préparation du voyage et un soutien (téléphonique/mails) durant le séjour. L'association peut également accompagner au retour du



séjour si la personne souhaite réaliser un support de communication (carnet de voyage, ...).

Le financement est à la charge du porteur de projet mais TRAVERSE accompagne la personne dans sa recherche de financement. Le jeune majeur part ensuite à l'aventure seul.



#### 3) Les séjours de distanciation :

Ils s'adressent à un public particulièrement fragilisé et, essentiellement, aux jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les séjours de distanciation ont pour objectif de mettre à distance un environnement social pathogène et de profiter de ce temps d'éloignement pour prendre du temps pour soi, pour se réparer et se libérer d'un passé traumatique. La dimension psychothérapeutique tient une place importante dans le projet même si l'accompagnement thérapeutique est effectué par des professionnels extérieur à la structure.

Les séjours durent neuf mois :

1<sup>er</sup> temps : Préparation de l'expédition dans un lieu de vie en France.

2<sup>ème</sup> temps : Expédition itinérante (seul avec un éducateur) à pied, en bateau ou autre moyen de transport suffisamment lent pour provoquer la rencontre avec soi-même et l'expérience du dépassement de soi.



3ème temps: Participation à un chantier solidaire dans un lieu de vie à l'étranger.

4<sup>ème</sup> temps : Retour dans le lieu de vie en France. Stabilisation de

l'expérience et création d'une œuvre visant à témoigner de l'expérience vécue (carnet de voyage, film, sculpture, ...). Mise en place d'un projet professionnel.

Les séjours de distanciation sont financés par les Conseils Départementaux en charge des jeunes.



#### HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

#### I. CRÉATION DE L'ASSOCIATION :

L'association TRAVERSE voit le jour en 2016. Au départ, c'est surtout l'histoire d'un groupe d'amis, amoureux du voyage et de l'itinérance, qui souhaite apporter un soutien matériel et financier à des projets socio-culturels à l'étranger.

L'objet de l'association, au moment de sa création, est de favoriser l'ouverture aux autres, la rencontre et l'entraide au travers d'actions interculturelles, de voyages éco-solidaires et autres manifestations, en tous genres, promouvant la tolérance et faisant de la diversité culturelle une richesse à partager.



Durant l'année 2016, nous organisons différents types de manifestations conviviales qui nous permettent de récolter des fonds et du matériel en vue de soutenir deux projets :

- En Équateur, le projet de Christian PERALTA dont l'objectif est de développer des activités socio-culturelles au sein de sa ferme écologique.







- Au Maroc, le projet de « lecture pour tous » porté par Houssine BOUKBIR.



En 2017, les actions de TRAVERSE se tournent en direction des migrants.



En partenariat avec un collectif de migrants et le lieu « La chapelle » à Toulouse, TRAVERSE organise des repas qui sont vendus au profit du collectif.

En 2018, une partie des membres actifs se désengagent du projet pour des raisons personnelles ce qui aboutit à une redéfinition de l'objet de l'association. TRAVERSE entend, aujourd'hui, accompagner la construction identitaire d'adolescents en quête d'eux-mêmes par le biais de séjours itinérants et de chantiers solidaires à l'étranger. La raison d'être de l'association pourrait se résumer ainsi : « Se découvrir en découvrant le monde ».



#### II. LES MEMBRES DU BUREAU

#### 1) Présidente : Mme MARQUESTAUT Sophie



Passionnée, depuis toujours, par les voyages, je fais ma première expérience de l'ailleurs, à l'âge de quinze ans lors d'un séjour solidaire au Sénégal. Le projet « Solidafrica » a pour objet l'organisation et la participation à un chantier interculturel dans le village, à l'époque isolé, de Bakel.

Après deux ans de recherche de financement, un séjour de trois semaines au Sénégal, la création d'un Club Unesco et la réalisation d'un petit film, nous accueillons, à notre tour, un groupe d'adolescents Sénégalais en France. Un échange dans les deux sens qui me fait prendre conscience de l'inégalité qui existe entre le Nord et le Sud.

Plus tard, les récits de mon grand-père sur des navigateurs au long court, ses innombrables livres de bateaux et nos virées magiques au bord de la mer, éveillent en moi l'appel du large. Je rêve d'embarquer à bord de « Fleur de Lampaul », un voilier école qui accueille des adolescents et les emmène à la découverte du monde. Faute de pouvoir exaucer mon désir, j'imagine un projet qui s'appellerait « Les voiles de l'espérance » et qui embarquerait des jeunes en difficultés pour leur faire vivre des expériences hors du commun. Une aventure qui les mènerait à la rencontre d'eux même.



C'est ce projet de « séjour de rupture » en bateau qui dicte mon orientation. Après un D.E.U.G. en sociologie, je fais une double licence en anthropologie et en sciences de l'éducation.

L'idée est, ensuite, de passer le concours d'éducatrice spécialisée mais mon envie de voir le monde est trop pressante et vient bouleverser mes plans initiaux.

Je me lance, alors, dans une lente itinérance qui débute par une traversée de l'Atlantique en voilier et s'attarde, au gré de mes envies, dans les lieux qui captivent mon attention.

Une merveilleuse aventure qui, au-delà de la beauté des paysages et des rencontres, m'a poussé à me confronter à mes limites personnelles. Au milieu de l'océan ou plongée dans une culture inconnue, je me suis retrouvée seule face à moi-même, seule face à mes peurs, seule face au silence et au vide et j'ai dû apprendre à me connaître.

Un voyage initiatique qui m'a permis de « naître » à moi-même et m'a insufflé le courage de tenter de concrétiser mon rêve de gosse en créant l'association TRAVERSE.

Actuellement en formation C.A.F.E.R.U.I.S.<sup>1</sup>, je souhaite obtenir mon diplôme pour faciliter les démarches d'obtention d'un agrément indispensable pour les séjours de distanciation.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Certificat d'Aptitudes aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale



-

#### 2) Trésorier : PIQUEMAL Christophe



Particulièrement engagé dans le domaine du social et passionné de voyage, Christophe effectue de nombreux séjours à l'étranger (Népal, Amérique du Sud et Sénégal) durant lesquels il s'investit bénévolement dans des associations locales.

Titulaire d'un diplôme de médiateur social, il travaille pour diverses associations proposant des séjours de rupture (Second Souffle, Ribinad, ...) et notamment pour l'association Seuil qui accompagne des adolescents en grandes difficultés par la marche.<sup>2</sup>

Suite à ces expériences professionnelles, Christophe s'engage dans la formation de logisticien de l'humanitaire proposée par Bioforce.

Actuellement, il travaille dans une MECS qui accueille des mineurs non accompagnés et souhaite créer un lieu de vie et d'accueil pour ces jeunes au sein de la ferme qu'il est en train de restaurer avec sa compagne.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le film « Démarche » de Stéphanie Paillet retrace l'expérience d'une de ses marches : https://drive.google.com/file/d/0BxOXy8jFlix6cGVYd1ZWT0lmSUE/view?fbclid=lwAR2R\_aGGx\_162WpKODOqMg7ddp 6-CAwJUfwYnx3R2F8EsAQjJGZF1Al3q8



#### 3) Secrétaire : MARQUESTAUT Caroline

Caroline, après une formation dans le domaine du tourisme, a été directrice d'un complexe hôtelier puis assistante de direction dans un EPHAD. Aujourd'hui, elle travaille dans l'évènementiel.



C'est son goût pour les voyages (Australie, Costa Rica, Afrique, ...) qui l'a poussé à venir apporter son expertise et ses compétences en termes de gestion, comptabilité et communication à l'association TRAVERSE.



#### **VALEURS ASSOCIATIVES**

Les valeurs que promeut l'association TRAVERSE sont la tolérance, l'ouverture aux autres, la non-discrimination et l'égalité des chances.

Les actions menées ont pour objectifs de :

- Favoriser le « vivre ensemble » et la solidarité.
- Accompagner la construction identitaire à l'adolescence.

#### I. LE « VIVRE ENSEMBLE » ET LA SOLIDARITÉ :

La mobilité n'a jamais été aussi importante et facilitée qu'aujourd'hui (internet, tourisme de masse, ...) et pourtant, les discours racistes et xénophobes, les actes antisémites, les passages à l'acte radicalisés perdurent et ce, même chez les plus jeunes. La rencontre avec l'Autre est complexe. Elle vient bouleverser nos repères et réveille, en nous, des craintes. L'actualité abonde d'exemples de cette peur de l'autre, de l'étranger, de l'inconnu ou tout simplement de la différence.



« Quand on marche seul on va vite, mais quand on

marche à deux on va plus loin. »

Proverbe Arabe



TRAVERSE soutient l'idée qu'il essentiel de dépasser ces appréhensions pour améliorer le « vivre ensemble » et faire de la diversité culturelle une richesse à partager.

En adéquation avec la nouvelle politique « Priorité Jeunesse » adoptée par le Conseil Interministériel de la Jeunesse, TRAVERSE souhaite faciliter la mobilité européenne et internationale des jeunes tout en favorisant leur engagement citoyen et leur participation dans la sphère publique.

La formation à l'interculturalité préalable au départ est essentielle dans la mesure où elle permet de se préparer à la rencontre et de déconstruire les idées stéréotypées ou ethnocentrées que l'on peut avoir sur « l'ailleurs ». Ces temps de formations sont des espaces de réflexion sur des thématiques diverses (notamment sur la laïcité, la liberté, l'égalité des chances, ...) mais se veulent aussi être un laboratoire d'expériences au travers de jeux de mise en situation.

Les chantiers en immersion et/ou solidaires permettent d'apporter un soutien à une association locale en échange de son accueil tout en favorisant la proximité et la rencontre. Ils sont l'occasion de découvrir d'autres modes de vie et de prendre conscience de réalités différentes. C'est l'expérimentation de cette rencontre qui va faciliter le travail de tolérance indispensable au « vivre ensemble » et éventuellement faire émerger le désir de s'investir au niveau associatif pour plus d'égalité et de fraternité.

Mais la rencontre avec l'Autre ne suppose pas, systématiquement, d'aller à l'autre bout du monde. TRAVERSE tient à ce qu'une partie de ses chantiers se déroule localement en faveur notamment des mineurs non accompagnés et des adolescents en grandes difficultés.



L'important dans la rencontre interculturelle c'est, finalement, l'échange réciproque. C'est la notion de don / contre don, dont parlait M. MAUSS, qui suppose que chacune des parties en jeu dans l'échange donne quelque chose de lui-même sans quoi la rencontre ne peut avoir lieu. C'est aussi cette notion de don / contre don, dont parle P. KAMMERER, qui facilite le processus de renarcissisation. En effet, ces adolescents qui sont accueillis et remerciés pour ce qu'ils ont apporté voient leur estime d'eux-mêmes renforcée en les situant positivement au sein de l'échange.

« Voyager, c'est partir à la découverte de l'autre. Et le premier inconnu à découvrir, c'est vous. »



Olivier Föllmi



#### II. CONSTRUCTUCTION IDENTITAIRE ET ADOLESCENCE :

Dans nos sociétés dites modernes, les grandes institutions ne jouent plus leur rôle de cadre contenant. L'individualisme grandissant a fini de supprimer les rites de passage reconnus par la communauté et chaque acteur de la société est ainsi libre mais livré à lui-même. L'absence de limite et de repères complexifie la construction identitaire car, comme le souligne D. Le Breton, «la limite est une nécessité anthropologique, elle permet d'exister en se situant activement au sein d'un système symbolique qui structure les échanges »<sup>3</sup>.

Pour contrecarrer l'absence de limites symboliques et l'angoisse qu'elle génère, un certain nombre d'individus s'engage dans des prises de risque faisant intervenir les limites corporelles. Les sports extrêmes, les aventures périlleuses, les mises en danger diverses sont autant de témoignages de cette recherche de limites physiques et le symptôme d'un mal être qui ne sait s'exprimer autrement.

Cela est particulièrement spectaculaire au moment de l'adolescence qui est une période charnière de l'existence (modification du corps, construction identitaire). C'est à cette période de l'existence que l'on voit surgir massivement le recours aux conduites à risque et ce, notamment chez les jeunes en proie à de grandes souffrances liées à des difficultés sociales et des histoires familiales complexes. Ces conduites regroupent des comportements hétérogènes allant de la prise de psychotropes à des tentatives de suicide en passant par la consommation excessive d'alcool, les troubles alimentaires, l'automutilation voire des actes de délinquance. Le point commun de ces agissements réside dans la dangerosité choisie de leur pratique. C'est

ASSOCIATION TRAVERSE

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> « Passions du risque », David Le Breton, Métaillé, 1991, p.17.

à dire que la conduite à risque consiste à se mettre (ou à mettre quelqu'un) délibérément en danger. C'est une prise de risque voulue et recherchée.

Il convient, par ailleurs, d'ajouter que les conduites à risque chez les adolescents victimes de maltraitance semblent opérer comme un anesthésiant émotionnel et physique efficace (mais momentané) sur l'état de tension insupportable générée par la mémoire traumatique des violences ; ce qui explique la répétition du passage à l'acte et l'incapacité à transcender cette étape dans une construction positive de soi. Étymologiquement, le terme « risque » vient du latin « resecum » qui signifie « ce qui coupe ». La prise de risque peut alors être comprise comme une tentative de couper avec son passé infantile ceci dans le but de favoriser l'avènement d'une nouvelle construction identitaire.

Un certain nombre d'auteurs proposent d'appréhender les conduites à risque comme des tentatives d'auto-ritualisation du passage de l'adolescence vers l'âge adulte. Pour eux, ces pratiques ordaliques témoignent de la difficulté à être et à se sentir appartenir à un groupe social. Se confronter à ses propres limites, transgresser les règles ou encore convoquer symboliquement la mort seraient autant de tentatives de naître à soi. Ces tentatives d'initiation parce qu'elles ne sont ni encadrées ni reconnues par la communauté ne remplissent donc pas leur fonction symbolique d'individuation et d'insertion dans le champ social. Elles restent des tentatives avortées de constructions identitaires inachevées.

TRAVERSE, par le biais des séjours de distanciation et l'accompagnement des projets de jeunes majeurs à l'étranger, souhaite faciliter le passage de l'adolescence à l'âge adulte et l'avènement d'une construction identitaire satisfaisante, préalable à l'insertion dans la vie professionnelle. Pour ce faire, l'association utilise plusieurs supports tels l'éloignement, l'itinérance et la rencontre interculturelle qui vont permettre de devenir, en quelque sorte,



spectateur de soi-même et ainsi prendre du recul par rapport à son fonctionnement et sa personnalité. Le processus d'acculturation provoqué par l'immersion dans une culture différente de la sienne va faciliter le remaniement identitaire grâce, notamment, à un accompagnement psychologique et thérapeutique facilitant l'intégration de l'expérience.

« On ne fait pas un voyage. Le voyage nous fait et nous défait, il nous invente. »



David Le Breton



#### **DISPOSITIFS**

Afin de mettre en œuvre les différentes actions proposées par l'association, TRAVERSE entend créer deux dispositifs distincts : une plateforme d'accompagnement des projets de jeunes et une structure qui propose des séjours de distanciation.

#### I. LA PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT :

#### 1) Présentation:

La plateforme d'accompagnement des projets de jeunes est le dispositif qui permet la mise en œuvre des chantiers solidaires et l'accompagnement individualisé de « rêves d'ailleurs » portés par de jeunes majeurs.

#### 2) Public:

Ce dispositif s'adresse:

- Aux adolescents âgés de 14 à 18 ans pour les chantiers solidaires à l'étranger.
- Aux mineurs non accompagnés pour les chantiers immersifs implantés sur le territoire de l'Ariège.
  - Aux jeunes majeurs, âgés de 18 à 25 ans pour l'accompagnement de projets individuels.



#### 3) Formation à l'interculturalité :

La formation à l'interculturalité proposée par l'association est un préalable au départ quelque soit le type de séjour envisagé. Cette formation dispensée sur quatre jours en Ariège a pour objectif, outre des apports théoriques, de se préparer psychologiquement à la rencontre interculturelle.

#### Plusieurs modules ludiques permettront :

- D'appréhender les enjeux liés à la rencontre de l'altérité (identité, ...)
- De mettre en lumière les freins liés à la communication interculturelle
- De déconstruire ses propres représentions de l'Ailleurs et de l'Autre (stéréotypes, ethnocentrisme, ...)
- D'impulser une réflexion sur des questions géopolitiques et d'actualité (religion et laïcité; migration, assimilation, intégration; inégalités Nord-Sud, discriminations et racisme...)
- De faire émerger un positionnement, une ouverture à la diversité culturelle et des aptitudes à la tolérance.

#### 4) Projets:

#### a) Chantiers solidaires à l'étranger :

Pour les chantiers solidaires à l'étranger, deux possibilités :

- Soit un groupe de jeunes est porteur d'un projet spécifique (désir d'aller dans tel ou tel pays, tel type de chantier, ...). Dans ce cas- là, l'association les accompagne dans la réalisation de



leur projet (recherche de partenaires, de financement, démarches administratives et de santé, organisation du séjour sur place et encadrement du chantier).

- Soit les adolescents s'inscrivent sur des chantiers proposés par l'association dans les structures partenaires.

Les adolescents, avant leur départ, participent, tous, à la formation à l'interculturalité. Les séjours durent entre une et trois semaines et sont encadrés par des animateurs diplômés ayant déjà une première expérience du voyage solidaire.

TRAVERSE propose d'accompagner le groupe dans leur recherche de financement étant donné que les séjours sont à la charge des participants (demande de subventions, organisation de manifestions diverse, crowdfunding, ...)

#### b) Chantiers immersifs en Ariège:

Les chantiers organisés sur le département ont la même finalité que les chantiers solidaires et fonctionnent sur le même principe (formation préalable, accompagnement et préparation du chantier, ...). Le groupe constitué doit répondre à des critères de mixité sociale et culturelle afin de favoriser un échange interculturel riche. Cet échange va permettre aux jeunes migrants de mieux appréhender la culture de leur pays d'accueil et aux autres jeunes de s'ouvrir à la diversité culturelle.

Et ce, afin d'initier un dialogue interculturel essentiel au « vivre ensemble » sur le territoire tout en s'engageant, bénévolement, dans des chantiers au profit de la collectivité (partenaires de l'association ou création d'un nouveau projet par le groupe). L'objectif étant de se sentir utile, de développer le sens civique et l'engagement chez les jeunes de manière ludique et responsable.



#### c) Projets individualisés :

L'accompagnement des projets individualisés s'adresse à de jeunes majeurs qui souhaitent



partir en quête d'eux même et apprendre à mieux se connaitre par le biais du voyage et de la rencontre interculturelle. Le séjour doit être au minimum de trois mois et au maximum de neuf mois. Ils ont un projet précis qui

rejoint les valeurs et la philosophie de l'association (solidarité et développement personnel) et utilise le même type de moyens (expédition itinérante, défi personnel, soutient aux populations rencontrées). Ils envisagent de témoigner de leur expérience au travers d'un support de leur

choix. Leur projet correspond à un « rêve » qu'ils n'oseraient pas réaliser sans le soutien de l'association. TRAVERSE les accompagne, avant leur expédition, à la recherche de financements et de partenaires, à l'organisation concrète de leur séjour sur place, aux démarches préalables au départ, ... mais leur offre, également, un soutien moral et



psychologique pendant le séjour ainsi qu'un accompagnement au retour pour la production de leur support de communication.



#### II. LES SÉJOURS DE DISTANCIATION:

#### 1) Présentation:

L'association TRAVERSE, par le biais des séjours de distanciation, entend accompagner la quête de sens des adolescents, en organisant un passage symbolique et ritualisé de l'adolescence vers la condition d'adulte. L'objectif visé étant l'épanouissement personnel et une meilleure connaissance de soi même.

Mais, il s'agit, également, au travers de ces séjours, de favoriser l'affiliation sociétale (voire la ré-affiliation dans le cas des jeunes « en errance ») ainsi qu'une insertion professionnelle satisfaisante en accord avec les potentialités et envies, connues ou nouvellement découvertes, des jeunes accompagnés.

TRAVERSE part du postulat qu'il est essentiel de bien se connaître pour s'orienter et faire des choix professionnels et/ou de formation. En s'éloignant de son milieu de référence et en se confrontant à l'inconnu, l'adolescent va s'ouvrir à d'autres modes de vie et découvrir des logiques culturelles totalement différentes des siennes. Bien souvent, ce bouleversement des repères va permettre l'émergence de qualités et de compétences insoupçonnées. De plus, cela va favoriser une décentration et une remise en question de sa manière de penser. Enfin, le fait d'être loin de ses proches va faciliter l'émergence d'une nouvelle construction identitaire en mettant à distance les conflits de loyauté et les divers attachements familiaux.

#### 2) Public:

Les séjours de distanciation s'adressent à des adolescents, filles ou garçons, confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et/ou à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, âgés de 15 à 18 ans.



Il s'agit de jeunes qui évoluent dans un environnement social pathogène et qui s'adonnent à des conduites à risque notamment à la consommation de stupéfiants. Ce sont des adolescents en grandes difficultés souffrant de carences affectives et de trouble de l'attachement liées à la défaillance des premiers liens voire à des situations de maltraitance. Souvent qualifiés d'«incasables»<sup>4</sup>, ils sont ceux pour qui le système institutionnel classique a échoué, des jeunes au parcours chaotique (délinquance, fugue et errance, ...) qui passent d'institutions en familles d'accueil sans que jamais aucune solution satisfaisante ne soit trouvée. Ces adolescents, qui suscitent l'exaspération et le rejet s'expriment par des passages à l'acte violent et par une agressivité auto ou hétérocentrée<sup>5</sup> mais ne présentent, à priori, pas de troubles psychiques.<sup>6</sup> Ils sont, pour la plupart, en situation d'échec scolaire voire en situation de déscolarisation.

Les séjours de distanciation peuvent, également, s'adresser à des jeunes qui vivent avec leur famille mais qui commencent à laisser paraître les signes de difficultés naissantes (décrochage scolaire, fugue, actes de délinquance mineurs). Le séjour de distanciation, en tant que primo-placement, peut-être une alternative à un placement et éviter ainsi la rupture avec le milieu familial du jeune.

Dans tous les cas, ce sont des jeunes qui adhèrent au projet et pour lesquels il a été évalué que l'éloignement temporaire d'avec leur environnement familial et social était une condition essentielle à l'accompagnement.

\_

Rapport JEUDEVI, JEUnesse DEVeloppement Intelligents, O.N.E.D. Observatoire National de l'Enfance en Danger, 2014, Séjours de rupture, adolescents en crise et cheminement des parents, Ruptures, transitions et reconstructions : les spécificités d'une prise en charge peu reconnues, 132 p <sup>6</sup> Le risque de décompensation est important pour des jeunes ayant des troubles psychiques graves.



<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Terme emprunté à J.P. CHARTIER.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Le rapport Jeudevi propose une typologie qui distingue deux idéal type. Les jeunes qui se cherchent et les jeunes qui se fuient. Les premiers, en quête de singularité, tentent de se différencier du monde des adultes en se faisant violence (scarification, troubles alimentaire, ...). Les seconds, dans l'incapacité d'élaborer une pensée, externalisent leur violence afin de mettre à distance une souffrance qui les menace.

#### 3) Bref historique des « séjours de rupture »<sup>7</sup> en France :

Les séjours de rupture se sont développés suite au courant antipsychiatrique. C'est F. DELIGNY qui initie ce mouvement dans les années d'après-guerre. Cet éducateur propose, à l'époque, un accompagnement non traditionnel aux jeunes considérés comme délinquants en créant, en 1948, la « Grande cordée », une association qui prend en charge des adolescents en grandes difficultés en favorisant le contact avec un environnement naturel éloigné de leur milieu de référence. Dans les années 70, dans un contexte de désinstitutionalisation et de fermeture des hôpitaux psychiatriques, ce mouvement prend de l'ampleur. Des professionnelles reconnues, telles M. MANNONI ou encore F. DOLTO, participent à développer cette notion de rupture d'avec le milieu familial afin de faire émerger la parole de la personne accompagnée. On voit alors se développer, dans le début des années 80, de petites structures à vocation éducative et/ou thérapeutique appelées « Structures d'Accueil Non Traditionnelles » (S.A.N.T.) ou « Lieux de Vie et d'Accueil » (L.V.A.) dont le principe fondateur est le « vivre ensemble ».

Parallèlement, en 1996, dans le cadre du Pacte de relance pour la ville, le gouvernement crée des « Unités à Encadrement Éducatif Renforcé » (U.E.E.R.) qui dépendent de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J.). La création de ces unités est une réponse politique à la problématique de la délinquance juvénile et au climat d'insécurité relégué par l'opinion publique. Les U.E.E.R. deviendront en 1999, des « Centres Éducatifs Renforcés » (C.E.R.). Leur caractéristique principale est une action éducative renforcée. Comme les L.V.A., ils offrent, à des petits groupes, un accompagnement fondé sur la rupture et caractérisé par la permanence éducative.

<sup>7</sup> Terme couramment utilisé pour définir un séjour dont l'éloignement est un des principes fondateurs.



Il ne s'agit plus « d'enfermer » dans des institutions ceux qui étaient, jusqu'à ce jour, perçus comme des éléments perturbateurs de la société dans le but de les conformer aux attentes de celle-ci, mais de les accueillir dans leur souffrance et leur singularité afin de les accompagner vers une construction identitaire satisfaisante. La délinquance juvénile est alors comprise comme l'expression d'un mal être, particulièrement marqué au moment de l'adolescence et plus ou moins virulent en fonction des histoires familiales.

Dans les années 90, l'anthropologue D. LE BRETON publie plusieurs ouvrages qui offrent une lecture innovante des conduites à risques à l'adolescence. Selon cet auteur, l'augmentation ces pratiques, qui s'inscrivent dans le corps, témoignent ainsi d'un manque d'une société qui offre un large choix de possibilités, à des jeunes en quête de sens et en mal de repères, sans pour autant leur proposer un accompagnement et leur garantir une inscription en son sein. En effet, là où, les sociétés traditionnelles organisent le passage de l'adolescence à l'âge adulte au travers de rituels initiatiques marquant l'appartenance au groupe, les sociétés « modernes » laissent leurs adolescents libres de choisir leurs références culturelles parmi une multitude de possibles rendant la construction identitaire d'autant plus hasardeuse que les attachements primaires<sup>8</sup> auront été défaillants. P. KAMMERER explique que les « trois étapes de séparation vis-à-vis du milieu familier, d'épreuve (...) et enfin de renaissance dans un statut nouveau » vont permettre de recréer les conditions d'un rituel de passage <sup>9</sup> et faciliter l'affiliation sociale de ces adolescents à la dérive.

Ces thèses sont, aujourd'hui, reprises par un grand nombre d'associations proposant des séjours de rupture. Néanmoins, il convient de préciser que, malgré le développement de

<sup>8</sup> Terme emprunté à J. BOWLBY.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> KAMMERER P., mars-avril 2001, « Le don et l'initiation », Économie et humanisme, n° 356, p. 41.

structures proposant ce type d'accompagnement et des évaluations plutôt positives, le recours à une association proposant des séjours de rupture reste dérisoire.<sup>10</sup>

#### 4) Cadre législatif encadrant les « séjours de rupture » :

Les structures proposant des séjours de rupture ne sont pas clairement encadrées juridiquement ce qui génère un flou réglementaire. Néanmoins, une grande majorité de ces structures est constituée en L.V.A. Un texte incontournable, la circulaire G. Dufoix n°83-3, relative au placement d'enfant en S.A.N.T., reconnaît la spécificité et l'intérêt de ces lieux de vie en leur attribuant trois statuts juridiques distincts :

- Statut d'assistante maternelle ;
- Statut d'établissement ou d'annexe à un établissement ;
- Statut de tiers digne de confiance.

Cette circulaire mentionne également que la création de L.V.A. dépend de la compétence départementale. La loi du 2 janvier de 2002 précise que toutes les S.A.N.T. devront, dorénavant, se soumettre à l'autorisation du « Comité Régional d'Organisation Sociale et Médico-Sociale » (C.R.O.S.M.S.) mais le décret d'application ne sera jamais entériné. De ce fait, une pluralité de fonctionnements existe en fonction des départements et de leur politique.

Malgré tout, la loi du 2 janvier 2002 vient proposer un cadre aux L.V.A. Bien que ces lieux de vie ne constituent pas des établissements au sens strict, ils restent dans l'obligation de

ASSOCIATION TRAVERSE

-

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Selon le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (I.G.A.S.) de 2004, il ne concernait, en 2002, que 0.60% des placements de l'Aide Sociale à l'E

respecter les droits des usagers en mettant en œuvre les principaux outils décrits par la présente loi (livret d'accueil, contrat de séjour, projet d'établissement, participation des usagers, ...).

Le décret d'application du 23 décembre 2004 précise les modalités de fonctionnement des L.V.A. : présence de permanents résidant sur le lieu, capacité d'accueil maximum fixée à sept personnes, possibilité d'accueil d'un public hétérogène et liberté dans le choix de forme juridique.

De plus, en fonction des agréments dont elles disposent, les différentes structures devront se conformer au cadre législatif correspondant. L'hétérogénéité des situations est, une fois de plus, de mise. En effet, il existe des :

- Associations non agréées
- Associations agréées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.).
- Associations agréées par l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E.).
- Associations agréées par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (P.J.J.).

De grandes disparités existent entre chacune de ces formes car le niveau d'exigence va dépendre de l'organisme qui autorise. Un même vocable sert ainsi à définir une réalité multiple et complexe ce qui génère un manque de lisibilité pour les prescripteurs.

Le réseau « Organisateurs de Séjours Éducatifs dits de Rupture » (O.S.E.R.) revendique une reconnaissance nationale et une harmonisation du cadre législatif au niveau national afin de développer un dispositif efficace à même d'apporter une réponse éducative alternative aux



problématiques repérées du public accompagné. TRAVERSE est un membre adhérent du réseau OSER et participe ainsi aux diverses rencontres et actions portées par le collectif.

#### 5) Spécificité des séjours de distanciation de TRAVERSE :

Les séjours de distanciation que propose l'association TRAVERSE offre un accompagnement innovant qui se fonde sur les grands principes des « séjours de rupture » décrit précédemment (« vivre-ensemble », permanence éducative, éloignement, activités au contact de la nature, ...). TRAVERSE prévoit de se constituer en L.V.A et souhaite obtenir un agrément afin d'être autorisée et reconnue d'utilité sociale par les pouvoirs publics.

Néanmoins, en adéquation avec les conclusions d'évaluations sur ce type de dispositif, nous avons fait le choix sémantique de remplacer le terme « rupture » par celui de « distanciation » et pris le parti de réfléchir à l'accompagnement au retour de l'expérience.

#### a) Abandon du terme « rupture »:

Une des orientations majeures des Schémas Départementaux de l'Enfance et des Familles, en adéquation avec les directives de la loi du 14 mars 2016, est de garantir la continuité des parcours afin d'assurer la cohérence et l'individualisation des trajectoires et de prévenir les risques de rupture. Ainsi, la préconisation de « séjour de rupture » peut apparaître antagoniste aux effets recherchés.

De plus, les diverses évaluations qui ont pu être faites sur les séjours de rupture et/ou les lieux de vie concluent généralement à une méconnaissance des dispositifs par les prescripteurs et à un manque de lisibilité. En témoigne le grand nombre de candidatures abandonnées après un premier entretien. Des candidatures adressées « par défaut », faute d'une information défaillante sur les projets éducatifs portés par les diverses structures. D'où



l'importance d'utiliser une terminologie adaptée à même de clarifier les objectifs poursuivis par notre association et d'offrir une meilleure lisibilité aux partenaires.

La distanciation c'est la mise à distance d'un environnement jugé néfaste à un moment de l'existence du jeune, mais c'est également la question de la « bonne » distance au retour.

#### b) Accompagnement au retour d'expérience :

L'évaluation des lieux de vie menée par le département de l'Essonne conclut à « une évolution positive des jeunes en séjour de rupture pouvant être compromise à leur retour ». 11

Cette conclusion semble corroborée par les observations des équipes de direction des structures proposant ce type d'accompagnement qui regrettent des placements parfois inadaptés au retour du jeune.

Suite à un « séjour de rupture », la majorité des jeunes retournent dans leur famille, les autres en famille d'accueil ou en M.E.C.S. L'absence de transition entre l'expérience, souvent bouleversante de l'ailleurs, et le retour à un environnement connu vient mettre à mal les fragiles améliorations qui ont pu être constatées lors du séjour.

Afin de faciliter le retour et l'inscription de ce temps de césure dans le parcours des adolescents accompagnés, il apparaît essentiel de développer des structures de type « accueil relais » localement. C'est le projet de TRAVERSE qui envisage que chaque jeune, suite à son expédition, intègre un L.V.A., implanté sur le département prescripteur, idéalement géré par l'association, afin de construire un projet professionnel cohérent. Ceci permettrait de lutter

ASSOCIATION TRAVERSE

-

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Évaluation lieux de vie, présentation du rapport final ; Essonne le Conseil général, p.59

contre le risque de rupture dans le parcours de l'adolescent et permettrait, également, de potentialiser les acquis liés à l'expérience.

#### c) Dimension thérapeutique :

Comme nous l'avons vu précédemment, les « séjours de rupture » se sont présentés comme une alternative à la prise en charge psychiatrique qui prévalait à cette époque.

Aujourd'hui, la prise en charge thérapeutique des jeunes accompagnés n'est pas toujours partie prenante du projet d'établissement des structures proposant ce type d'accompagnement.

TRAVERSE met, la dimension thérapeutique, au cœur de son projet. Si les différents supports tels que l'itinérance, l'éloignement ou encore l'interculturalité sont des moyens efficaces pour faire émerger la souffrance latente; l'accompagnement psychothérapeutique, lui, est essentiel pour permettre l'acceptation de ce qui s'exprime douloureusement (souvenirs, sensations, émotions, ...). TRAVERSE propose des entretiens psychologiques hebdomadaires ainsi qu'un accompagnement thérapeutique régulier centré sur le corps et l'expression de soi (tai chi chuan, yoga, light boxing, relaxation coréenne, méditation de pleine conscience adaptée à ce public, ateliers théâtre, écriture, ...). Toutes ces activités sont encadrées par des professionnels diplômés, prestataires de service pour l'association.

#### 6) Supports éducatifs :

Les supports éducatifs sur lesquels vont s'appuyer l'accompagnement afin de répondre aux objectifs déterminés par le projet associatif sont :

- L'itinérance et l'éloignement qui vont permettre de créer une situation de face à face avec soi-même.



- L'interculturalité et le « vivre ensemble » qui vont permettre de se confronter à des « habitus » nouveaux.
- L'accompagnement thérapeutique par des professionnels (extérieurs à la structure) qui va faciliter l'intégration de cette déconstruction/reconstruction identitaire.

#### 7) L'organisation du séjour :

Les séjours durent minimum 9 mois et sont découpés en quatre temps distincts :

- Préparation au départ
- Séjour itinérant
- Chantier solidaire à l'étranger
- Retour de l'expérience et mise en place d'un projet professionnel

Concrètement, les jeunes (maximum 7 adolescents) sont, d'abord, accueillis dans un lieu de vie en Ariège dans les environs de Dun entre Pamiers et Mirepoix. Chaque maison est gérée par un couple éducatif permanent (un responsable et un assistant)<sup>12</sup> auquel vient s'ajouter une équipe éducative en charge de l'accompagnement des jeunes et de leur projet personnalisé.

Dans ce lieu de vie où ils passeront environ deux mois, ils vont préparer leur départ (formation interculturelle, recherche de financement, démarches administratives) tout en participant aux activités quotidiennes (bricolage, jardin potager, ménage, ...) de la maison.

Ensuite, chacun de ces jeunes s'engage seul (accompagné d'un éducateur) dans son expédition itinérante qui devra le mener dans la campagne d'Essaouira au Maroc où se situe le deuxième lieu de vie de l'association. L'expédition itinérante dure entre deux et trois mois. Elle



<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Qui dépendent du code du travail des lieux de vie.

peut s'effectuer à pied, à vélo, en roulotte, en bateau ... Le moyen de transport doit être lent afin de confronter le jeune au vide et favoriser l'émergence de la parole. Pour ce faire, l'adolescent n'a pas accès à son téléphone portable ni même à internet. Des temps sont, néanmoins, organisés pour lui permettre de donner des nouvelles à ses proches. La consommation d'alcool et de stupéfiants est interdite et la consommation de cigarettes limitée. L'équipe (le jeune et son éducateur) dispose d'un budget global pour le séjour itinérant qu'il faudra gérer et respecter



Au Maroc, les adolescents sont accueillis dans un lieu de vie répartit sur deux maisons.



Le L.V.A se situe dans la campagne d'Essaouira, à moins de trois heures de Marrakech.

Les jeunes participent à des chantiers solidaires afin de faciliter le partage et la rencontre interculturelle. En fonction de leurs aspirations, les adolescents peuvent, également, s'inscrire à des activités sportives et / ou participer à différents types d'ateliers (cuisine, apprentissage de la langue, tissage ...). En parallèle, un accompagnement thérapeutique est mis en place (entretien psychologique et activités corporelles de développement personnel) afin d'accompagner les jeunes dans les difficultés qu'ils rencontrent et permettre d'apaiser la



mémoire traumatique. Les adolescents passent entre deux et trois mois sur site avant de rentrer en France par avion.

Les deux derniers mois de l'accompagnement se passent dans le lieu de vie en Ariège, le premier mois sera l'occasion de « digérer » l'expérience en créant une œuvre à partir des matériaux récoltés pendant son expédition. Le dernier mois sera l'occasion de définir un projet professionnel concret à partir des centres d'intérêts et ressources du jeune.

Les maisons accueillant les jeunes seront louées par l'association.

Au départ, le projet commencera avec trois jeunes soit une seule maison en France et au Maroc.

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait!»



Mark Twain



## **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ACTIONS 2019-2021**

#### En 2019:

- Formalisation des partenariats.
- Conception des différents modules de la formation interculturelle (acquisition d'outils, livres ...).
- Réalisation d'une interface web et plaquette d'information.
- Proposition d'un séjour test aux adhérents de l'association (automne 2019).

#### En 2020:

- Demande agrément D.D.C.S.P.P.
- Embauche d'un salarié à mi-temps
- Premiers séjours solidaires (vacances printemps, été, automne)

#### En 2021:

- Demande agrément A.S.E.
- Premier séjour de distanciation (Novembre 2021 à Juillet 2022)



# BUDGETS SYNTHÉTIQUES PRÉVISIONNELS **2019-2021**

DEPENSE / CHARGES	Année 2019	Année 2020	Année 2021	RECETTES / PRODUITS	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Achats et autres achats	350 €			Ventes et produits annexes	1 100 €	3 500 €	
Achats de marchandises	150€			Ventes de marchandises	300 €	1 000 €	2000€
Frais d'organisation des manifestations	200€	500 €	500€	Manifestations diverses	800 €	2 500 €	2500€
Charges de structures	1 650 €	13000€	15 500 €	Autres Produits	900 €	40 500 €	215 500 €
Assurance	200€	1 000 €	1 000 €	Dotation du Conseil Départemental			170500€
Frais de communication	1200€	500 €	500€	Autres aides publiques	500 €	12 000 €	15000€
Autres frais divers	250€	0€	0€	Participations des Familles		14 000 €	15000€
Charges de personnel - rémunération		9 000 €	9 000 €	Fondations, concours		10 000 €	10000€
Charges de personnel - charges sociales		2 500 €	2 500 €	Crowdfunding		3 000 €	3 500€
Dotation aux amotissements			2 500 €	Adhésions	150 €	700 €	700€
				Dons	250 €	800 €	800€
Charges financières	0€	0€	1 500 €				
charges d'intéret - prêt bancaire			1 500 €				
Formation Interculturelle		5000€	6 000 €				
Chantiers solidaires	0€	25 000€	25 000 €				
Chantier Marcoc		13 000 €	13 000 €				
Chantier Ariège		5 000 €	5 000 €				
Autre chantier étranger		7 000 €	7 000 €				
Séjour de distanciation			170 500 €				
TOTAL DES DEPENSES	2000€	44 000 €	220 000 €	TOTAL DES RECETTES	2 000 €	44 000 €	220000€





# Siège social:

Association TRAVERSE

3 Avenue des Pyrénées

09340 Verniolle

Tel: 06.89.07.36.73

N° SIRET: 845 368 497 00010

